

Le «cas Emmanuelle Praet» agite la classe politique belge

Theo Francken et le Premier ministre ont réagi à la suspension de la chroniqueuse par RTL.

BENOÎT MATHIEU
JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

Ce n'est pas tous les jours dimanche, et heureusement. Parce que le petit monde politico-médiatique a bien du mal à se remettre du dernier en date, de dimanche.

Bref rappel des faits. Tout débute sur le plateau de «C'est pas tous les jours dimanche», l'émission politico-dominicale animée par Christophe Deborsu... et son équipe de chroniqueurs. Au rang desquels, Emmanuelle Praet, journaliste judiciaire de longue date et par ailleurs engagée depuis peu par le service de communication d'une zone de police. Emmanuelle Praet, donc, s'adressant aux «gilets jaunes» présents sur le plateau et soulignant le fait qu'ils ont «toujours voté pour les mêmes en Wallonie». Pointant la contradiction qu'elle semble voir entre la montée d'Ecolo

lors communales et toutes ces «taxes environnementales» vilipendées par le mouvement fluo. Et de conclure: «Alors, aux prochaines élections, réfléchissez quand même un peu».

Là, le sang de Zakia Khattabi n'a fait qu'un tour. La co-présidente d'Ecolo s'est fendue d'un message courroucé sur Twitter, attendant un «démenti» et «une condamnation ferme» de la part de la chaîne privée. Qui n'a pas tardé à réagir. Dans un communiqué envoyé moins de trois heures après la fin de

l'émission, la direction de RTL Belgium a dit regretter les propos «outranciers» d'Emmanuelle Praet et s'en «désolidariser fermement». «Il s'agit là d'une faute grave commise par la polémiste dont la mission doit servir le débat d'idées et ne consiste en rien à vilipender l'action de partis spécifiques en usant de généralités sans fondement.» L'intéressée a aussitôt été prévenue de sa suspension, tant en télévision qu'en radio.

#JesoutiensEmmanuellePraet

De quoi susciter pas mal de remous sur la scène politique belge. L'un des premiers à réagir fut Theo Francken, accusant les écologistes d'avoir réclamé le scalp de la chroniqueuse, et lançant sur son canal de communication favori une sorte «d'opération de sauvetage». Notez que le MR n'était pas en reste sur le sujet, qui s'est invité au bureau du parti du lundi. Jusqu'au Premier ministre en personne, qui a remercié tous ceux ayant apporté leur soutien à la chroniqueuse. «N'y a-

t-il pas là deux poids, deux mesures?, s'interroge pour sa part Georges-Louis Bouchez, le délégué général du MR. Les autres chroniqueurs de cette émission passent leur temps à taper sur les partis composant le gouvernement fédéral. Et ce n'est pas un souci, puisque ce sont des chroniqueurs, et non des journalistes dont on attend une certaine impartialité. D'ailleurs, la prise de position fut partie du concept même de l'émission.»

Oui mais cette fois, une ligne rouge a été franchie, s'est défendue ce lundi Zakia Khattabi. Qui nie avoir exercé la moindre pression sur la chaîne. «Je ne suis jamais intervenue sur ce qui se dit dans telle ou telle émission. Mais là, Emmanuelle Praet a dépassé les limites, en fournissant une consigne de vote sur la base d'une désinformation. Et ça, je ne l'avais encore jamais entendu de la part d'un journaliste ou d'un chroniqueur. C'est ce que j'appelle abuser de sa position. RTL s'est désolidarisée de ces propos, ce que je demandais. Le reste ne me regarde pas.»

Hypocrisie, continue-t-on à penser chez les

libéraux francophones. «Emmanuelle Praet ne donne aucunement une consigne de vote, argumente Georges-Louis Bouchez. Mais pose juste une question de cohérence: peut-on à la fois faire gagner Ecolo et se plaindre de taxes environnementales? Voilà le point de vue qu'elle a exprimé: il est difficile de tenir ces deux discours en même temps. Pour moi, elle n'a guère dérapé. Et il semble que RTL la sanctionne au nom des mêmes raisons qui ont poussé la chaîne à l'engager. Alors oui, j'aurais bien voulu entendre des réactions que cela

aurait suscité si pareille suspension avait suivi des propos visant le gouvernement.»

Quelque part, cela tombe bien, parce qu'un scénario similaire s'est déjà produit. En janvier, le journaliste Eddy Caekelberghs a été temporairement écarté à la RTBF suite à une colère noire du patron du MR, Olivier Chastel. On rappellera au passage qu'en 2017, Bart De Wever s'en est publiquement pris à un journaliste du Standdaard, demandant à sa direction de l'écarter. Voilà sans doute de quoi relativiser les craintes quant à la liberté d'expression émanant des rangs libéraux.

Surtout qu'au final, il semble que la pièce se soit exclusivement jouée en interne chez RTL, où Emmanuelle Praet n'était plus en odeur de sainteté. Pour le patron de la chaîne, Philippe Delusinne, la dernière sortie de la chroniqueuse était celle de trop – vous savez, le coup du vase et de la goutte. «Nous avons déjà dû la recadrer à différentes reprises. Nous avons une éthique et des règles auxquelles nous ne voulons pas déroger.» Une rencontre est prévue ce mardi entre les deux parties, à l'issue de laquelle Emmanuelle Praet saura si elle dispose encore d'un avenir au sein de la famille RTL. Où l'on dément fermement la moindre pression en provenance d'Ecolo, tout en rappelant être une entreprise privée qui décide en toute indépendance et dont le conseil d'administration n'est pas composé de représentants de partis – et zou, une petite pique à destination de la RTBF.